

# Mise à niveau de la filière laitière au Maroc face aux enjeux impliqués par les accords de libre-échange avec l'Union Européenne

Mohamed Taher Srairi

[tsrairi@yahoo.fr](mailto:tsrairi@yahoo.fr)



Paper prepared for presentation at the I Mediterranean Conference of Agro-Food Social Scientists. 103<sup>rd</sup> EAAE Seminar 'Adding Value to the Agro-Food Supply Chain in the Future Euromediterranean Space'. Barcelona, Spain, April 23<sup>rd</sup> - 25<sup>th</sup>, 2007

## **Mise à niveau de la filière laitière au Maroc face aux enjeux impliqués par les accords de libre-échange avec l'Union Européenne**

### **Résumé**

Au Maroc, la filière bovine laitière occupe un créneau important dans le secteur agricole, par la création de revenus et d'opportunités de travail, et ce, des exploitations agricoles jusqu'aux consommateurs en passant par les structures coopératives de collecte et les industries de transformation. Elle contribue également à l'approvisionnement de la population en protéines alimentaires. Jusqu'ici, cette filière a été fortement soutenue par les pouvoirs publics notamment par des mesures de protection douanière. Cependant, de l'amont à l'aval, ses performances moyennes (volumes de lait par vache, ratio du lait collecté par rapport au lait produit, part des dérivés dans le volume total transformé, niveaux de consommation ...) sont mitigées et sont très en deçà des niveaux atteints dans les pays de l'Union Européenne (UE). Avec l'imminence des négociations portant sur un Accord de Libre Échange avec l'UE, les termes de ces protections sont appelés à être remis en cause. Cet article traite des voies de mise à niveau de la filière laitière au Maroc afin d'accroître sa compétitivité face aux produits importés. Cette mise à niveau s'avère un chantier primordial à mener en concertation par l'ensemble des opérateurs, avec l'aide de la coopération internationale, pour que puisse se maintenir ce secteur d'activités crucial, tant sur les plans socioéconomique qu'agro écologique.

Mots-clés : Filière laitière – Maroc – Mise à niveau – Accord de libre échange – Union Européenne

### **The upgrading of the Moroccan milk supply chain in order to face the challenges of the free trade agreement with the European Union**

#### **Abstract**

In Morocco, the dairy supply chain is an important agricultural sector with the creation of income and labour, for all of its operators: farms, collecting centers, industrial transformers and consumers. It also contributes to the delivery of high quality food proteins to the population. Until now, this supply chain was largely protected by State authorities. Nevertheless, its average performances (milk yield per cow, collected to produced milk ratio, part of milk converted by the industrials to high value derivatives such as butter, yogurts, levels of dairy consumptions ...) remain rather weak, much fewer than the levels of those reached by dairy supply chains in the European Union (EU) countries. With the imminent negotiations between Morocco and the EU on a Free Trade Agreement (FTA), the levels of protection of the Moroccan dairy supply chain are to change. This article discusses the means to upgrade the Moroccan milk supply chain, in order to increase its competitiveness in front of imported dairy goods. This upgrading of the Moroccan dairy supply chain shall be a priority task for all its operators, to be conducted with the assistance of international cooperation, in order to preserve this crucial sector, for its social, economical and agro ecological roles.

Keywords : Milk supply chain – Morocco – Upgrading – Free Trade Agreement – European Union

# Mise à niveau de la filière laitière au Maroc face aux enjeux impliqués par les accords de libre-échange avec l'Union Européenne

## 1. Introduction

Le Maroc s'est engagé depuis plus d'une vingtaine d'année dans un processus d'adaptation des principaux secteurs de son économie au processus de la libéralisation et de la mondialisation. Après un programme d'ajustement structurel (PAS), appliqué au début des années 80 (Talha, 1994), le pays est depuis entré dans des négociations d'accords de libre-échange (ALE) avec de nombreuses puissances économiques. C'est ainsi que le Maroc a conclu en 2004 un accord de ce type avec les États Unis d'Amérique et qu'il est en train d'en négocier un autre avec l'Union Européenne (UE). Dans le domaine agricole, cet accord aura des répercussions encore plus fortes que celui signé avec les États Unis d'Amérique, en raison de la proximité géographique entre le Maroc et l'UE et de la similitude des produits de leurs agricultures (Akesbi, 2006). L'agriculture marocaine devra opérer sa mise à niveau afin d'améliorer sa productivité et la qualité de ses produits. Le présent article s'intéresse plus particulièrement aux répercussions d'un ALE avec l'UE sur la filière bovine laitière au Maroc. Le choix de cette filière est justifié par le rôle majeur qu'il joue dans l'agriculture du pays en terme de création d'emplois, de distribution de revenus et d'approvisionnement de la population en protéines de haute valeur nutritionnelle (Sraïri et Faye, 2004). Après une description et une analyse approfondie de toutes les composantes de la filière laitière au Maroc, à savoir les élevages de bovins, les circuits de collecte et de transformation, la consommation du lait et de ses dérivés, une étude des possibilités d'évolution de ce secteur sera présentée. Elle consistera à mettre en relief les implications de cet accord sur la compétitivité du secteur laitier au Maroc par rapport à celui de l'Union Européenne.

## 2. Situation actuelle de la filière laitière au Maroc

La filière laitière au Maroc se décompose de quatre maillons principaux : *i*) à l'amont, une grande diversité d'élevages de bovins ; *ii*) les organismes de collecte du lait qui assurent le lien entre des milliers d'exploitations et les industries laitières; *iii*) les usines laitières ; et *iv*) les consommateurs.

### 2.1. L'élevage bovin laitier au Maroc : atouts et contraintes

Les effectifs du cheptel bovin ont été très irréguliers durant les trois dernières décennies à cause des accidents climatiques qui ont sévi au Maroc au début des années 80 (1981-1985) et 90 (1991-1994) (figure 1). Depuis, grâce aux programmes de sauvegarde du cheptel, à l'irrigation (Sraïri et Ilham, 2000) et à une pluviométrie relativement plus clémente, les effectifs sont demeurés plus stables. En 2004, l'effectif global du cheptel bovin a été de 2,7 millions.

Les politiques d'amélioration génétique, avec l'importation de bovins laitiers (près de 300 000 génisses pleines de 1970 à 2006) et l'insémination artificielle, ont induit une mutation profonde de la structure du cheptel. Ainsi, la part du cheptel de races locales est passée de 90 % en 1975 à environ

53 % en 2004 (figure 2). Ceci a été dû une augmentation concomitante de la proportion du cheptel dit « amélioré » (les bovins de races laitières importées et les produits de leurs croisements avec les races locales). La structure du cheptel bovin au Maroc montre aussi qu'il est majoritairement détenu par des exploitations de taille réduite : plus de 80 % des élevages ont moins de 5 vaches et reposent sur une assise foncière de moins de 5 ha.

Figure 1.Évolution des effectifs de vaches au Maroc

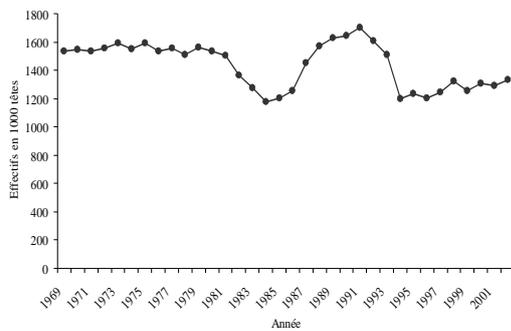
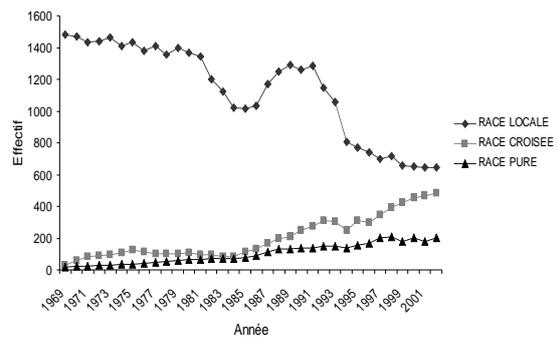


Figure 2. Évolution de la structure génétique du cheptel



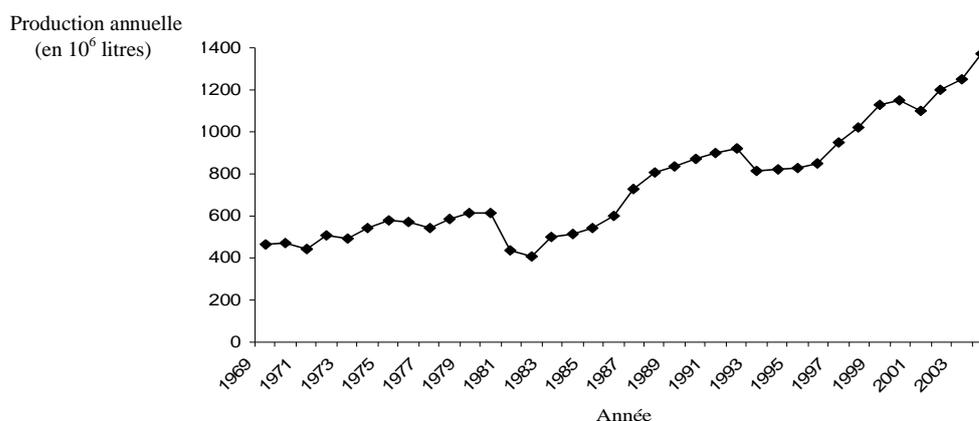
Cette politique d'amélioration génétique s'est accompagnée par l'encouragement à l'augmentation de la production fourragère. Ainsi, les superficies emblavées sont passées de 125 000 ha en 1980 à 442 000 ha en 2005. Cette augmentation ne recouvre pas les transformations les plus marquantes du bilan alimentaire global des ruminants au Maroc. De pastoral au début des années 70 (plus de 55 % de l'énergie consommée provenaient des parcours), il a évolué vers l'usage de sous-produits agro-industriels et de résidus de cultures, et à un degré bien moindre de fourrages cultivés, suivant en cela une tendance mondiale (Boutonnet, 2005).

Ces efforts conjugués en matière d'amélioration génétique du cheptel, d'accroissement de la sole fourragère et d'encadrement sanitaire ont abouti à une hausse sensible de la production laitière, qui est passée de 400 millions de litres en 1975 à 1 300 millions en 2005 (figure 3).

D'une position très interventionniste dans les années 1970, l'État marocain s'est considérablement désengagé du secteur, sous la pression des bailleurs de fonds internationaux. Ce changement de cap en matière de politique d'élevage a eu des effets marqués, de l'amont à l'aval : arrêt des subventions sur les intrants (aliments stratégiques comme les pulpes sèches de betterave ou le son de blé), sur les génisses pleines importées, libéralisation des prix du lait à la production et à la consommation en 1988, désengagement progressif de la santé animale et de l'insémination artificielle.

Le tableau 1 retrace l'évolution du prix du lait à la production et à la consommation et montre que, depuis 1980, date d'entrée en vigueur des mesures d'ajustement structurel, la part de la valeur retirée par l'éleveur dans le prix à la consommation baisse au profit des industries du lait.

Figure 3. Évolution de la production annuelle de lait au Maroc depuis 1970



Toutefois, le secteur laitier représente une des rares activités agricoles où le prix à la production est stable et connu par rapport à d'autres spéculations (maraîchage, arboriculture, etc.). Cette stabilité constitue un attrait indéniable pour de nombreux acteurs économiques, en particulier les éleveurs. Ces derniers doivent s'efforcer de produire à un coût de revient inférieur au prix du lait à la production.

Tableau 1. Évolution des prix des lait du producteur au consommateur au Maroc

Année	Prix à la production (1)	Prix à la consommation (2)	(1)/(2)
	(En dirhams)		(%)
1970	054	1,05	51,4
1975	0,90	1,20	75,4
1980	1,44	2,10	68,6
1985	2,05	3,10	66,1
1990	2,62	4,10	63,9
1995	2,94	5,00	58,8
2000	2,94	5,40	54,4
2005	2,94	6,20	47,4

Des études récentes conduites dans différentes régions du Maroc (périmètres irrigués du Gharb et du Tadla, zones pluviales de Rabat - Salé, de Ben Slimane, ...) montrent une relative homogénéité des logiques et des stratégies adoptées par les éleveurs des vaches dites améliorées (type croisé et vaches de race Holstein) et qui peuvent être regroupées en quatre groupes distincts (Sraïri, 2004) :

- 1) une minorité d'étables rentables spécialisées en production laitière qui obtiennent des rendements moyens annuels supérieurs à 4 000 kg par vache ;
- 2) une multitude d'étables déficitaires et dont la productivité est inférieure à 2 500 kg de lait par vache, en raison d'une insuffisante maîtrise des techniques de production notamment en matière d'alimentation et de l'insuffisance des moyens financiers ;

- 3) des élevages extensifs de bovins basés sur une alimentation riche surtout en aliments grossiers et dont la rentabilité est très variable et dont la productivité est inférieure à 3 000 kg de lait par vache ;
- 4) des étables « hors - sol » qui gaspillent des aliments onéreux (les concentrés) sans pour autant obtenir de bons résultats en matière de productivité laitière et de rentabilité. L'équilibre économique de ces élevages repose surtout sur les ventes d'animaux.

En moyenne, sur l'ensemble des régions étudiées, une vache laitière « améliorée » permet de générer une marge brute de l'ordre de 1 500 Dirhams par an (produits de l'année, à savoir veau et lait desquels sont déduits les intrants nécessaires : aliments, main-d'œuvre, etc.). La faiblesse de cette marge voile une forte variabilité. Des étables déficitaires peuvent enregistrer des pertes de 10 000 Dirhams, soit près de 920 Euros par vache. Á l'inverse les élevages les plus rentables, avec des rendements de lait excédant 6 000 kg par vache, peuvent gagner jusqu'à 12 000 Dirhams soit 1 100 Euros par vache.

Les résultats de ces études sur le terrain mettent en relief l'importance des pertes subies par l'élevage bovin laitier au Maroc et qui sont dues en particulier à l'insuffisance des fourrages et aux répercussions de celle-ci sur la productivité des vaches, la reproduction, la mortalité des veaux ... Le faible développement des cultures fourragères s'explique en partie par le fait qu'elles sont fortement consommatrices en eau d'irrigation. Or, face à la rareté de l'eau, même dans bon nombre de périmètres irrigués et à la compétition de plus en plus forte entre les différents usages de la ressource hydrique (besoins domestiques, industrie, tourisme, etc.), l'élevage laitier est contraint de rechercher de nouvelles voies pour continuer à se développer. Malgré la situation de stress hydraulique, l'activité laitière demeure, cependant, parmi celles qui assurent un revenu stable à une grande majorité d'éleveurs dans des exploitations de petite taille (moins de 5 ha).

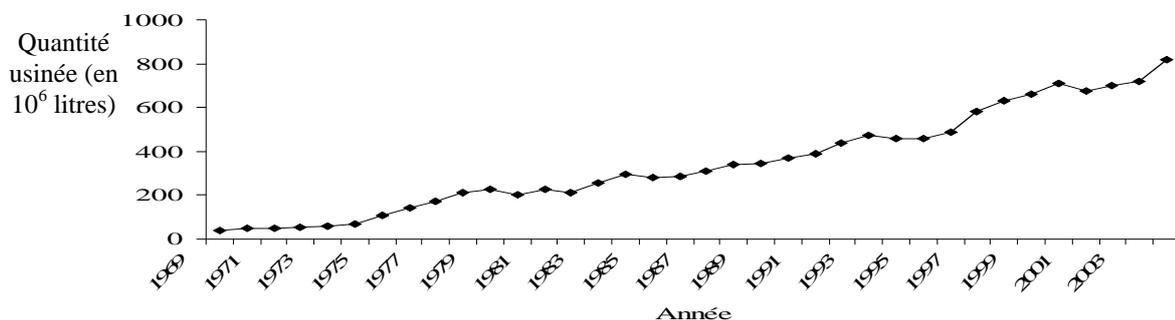
## 2.2. Circuits de collecte et transformation industrielle du lait au Maroc

Les pouvoirs publics ont mis en place depuis 1975 des mesures incitatives visant l'organisation du ramassage du lait à travers le lancement d'un vaste programme de construction et d'équipement de centres collecte et de leur mise à la disposition d'éleveurs organisés en coopératives (Bourbouze, 2002). Ainsi, le nombre de ces centres est passé de 10 en 1970 à 992 en 2004, ce qui a permis de drainer vers les usines laitières plus de 720 millions de litres de lait contre seulement 41 millions en 1970. Dans ces centres, le lait est stocké dans des bacs frigorifiques avant d'être acheminé vers une unité industrielle. Mais parallèlement à ces centres, des circuits plus courts sont apparus. Il s'agit surtout de la collecte du lait par colportage, qui s'est développée ces dernières années dans les bassins d'approvisionnement proches de grands centres de consommation (agglomérations urbaines). Ceci est d'autant plus préoccupant que de tels circuits ne bénéficient d'aucun contrôle sanitaire. La souplesse des modalités de paiement du lait aux éleveurs, l'absence de contrôles inopinés sur la qualité du lait et

surtout le passage des véhicules des colporteurs jusque dans les exploitations (ce qui dispense les producteurs de mobiliser du temps de travail pour livrer deux fois par jour le lait) sont autant d'avantages qui poussent les éleveurs à adopter ce système de commercialisation. En outre, certaines coopératives de collecte de lait qui jouent un rôle très important auprès des éleveurs connaissent de graves difficultés. Leurs dirigeants sont souvent dépassés par l'importance des enjeux techniques (gestion des flux du lait, qualité du produit, systèmes d'informations relatives à leurs activités quotidiennes de collecte) (Oudin, 2006). Devant ces difficultés, les adhérents perdent la confiance qu'ils avaient vis-à-vis de leur coopérative et finissent par s'adresser aux réseaux du colportage du lait pour écouler leur produit.

L'infrastructure industrielle de transformation du lait au Maroc s'est rapidement développée au cours de ces dernières années. La capacité de traitement installée est ainsi passée de 850 000 litres/j en 1975 à 2,7 millions de litres/j en 2004. En 2004, les quantités de lait transformées représentent 60 % de la production totale (figure 4). Toutefois, près de 90 % du lait collecté est transformé en lait pasteurisé de boisson (Mission Economique de l'Ambassade de France à Casablanca, 2004), les dérivés laitiers qui assurent les marges bénéficiaires les plus élevées ne représentant que 10 % des volumes collectés

Figure 4. Évolution des volumes annuels de lait usiné



### 2.3. La consommation des produits laitiers au Maroc

Malgré l'essor de la production laitière durant ces 35 dernières années (triplément de la production entre 1969 et 2004), le niveau de consommation en lait et dérivés demeure limitée : 38 équivalents litre de lait par habitant et par an ; la norme nutritionnelle recommandée par les Organisations Internationales (FAO et OMS) étant de 90 équivalents litres de lait. Dans les pays du Maghreb, la consommation de produits laitiers au Maroc est la plus faible, comparativement à l'Algérie (95 litres) et à la Tunisie (68 litres). La différence par rapport à l'Algérie provient du fait que cette dernière procède à la reconstitution du lait à partir du lait en poudre importé tandis que le Maroc et la Tunisie s'appuient beaucoup plus sur un approvisionnement local. Elle s'explique également par les habitudes alimentaires où le lait n'est pas souvent utilisé dans les préparations culinaires, et surtout par la faiblesse du pouvoir d'achat. Le lait n'est pas accessible pour de nombreux ménages surtout en milieu

rural. D'ailleurs, les urbains en consomment près de deux fois plus que les ruraux : respectivement 53 litres contre 28 litres (Haut Commissariat au Plan, 2004) (figure 5). Durant ces dernières années, la consommation des ruraux a même baissé, en raison de ventes plus importantes du produit par les exploitations, tandis qu'en milieu urbain la demande progresse légèrement. Les produits laitiers participent à raison de 29 % dans l'apport en protéines animales, évalué à 15,1 g/hab.j ; la norme nutritionnelle est de 20 g/hab.j.

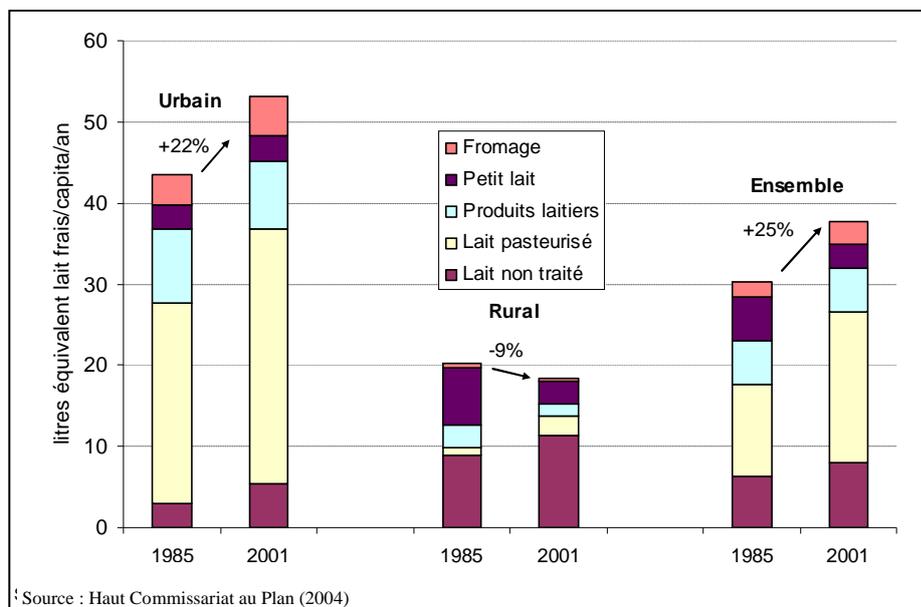


Figure 5. Évolution de la consommation de lait et de produits laitiers selon le lieu de résidence

### 3. Les accords de libre-échange et leurs implications pour le secteur laitier au Maroc

#### 3.1. Les protections de la filière laitière au Maroc

Selon une étude récente (Allaya et Petit, 2004), une tendance générale à la chute accélérée de la protection nominale du lait apparaît au Maroc, tout comme en Tunisie et en Turquie (Tableau 2). Cette chute de la protection des prix du lait est appelée à se renforcer dans les années à venir sous l'effet des accords de libre-échange ratifiés. Les taux de protection effective sont en général plus élevés que les taux de protection nominale. En revanche, pour le lait au Maroc, les taux de protection effective sont du même ordre que ceux relatifs à la protection nominale (environ 15 %). Ces chiffres montrent que le secteur de la production laitière au Maroc est de moins en moins protégé par les pouvoirs publics. Ils confirment les analyses faites par plusieurs économistes au sujet de l'évolution de la politique agricole au Maroc depuis la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel. La baisse des protections de la filière lait au Maroc constitue aussi un bon précédent pour son adaptation aux accords de libre-échange notamment avec l'Union Européenne.

Toutefois, le secteur laitier reste l'un des plus protégés puisque les tarifs douaniers appliqués aux importations de poudre de lait sont très élevés (109 %). De plus, le démantèlement tarifaire prévu dans le cadre de l'ALE avec les États-Unis d'Amérique s'étale sur 15 ans, ce qui représente le délai

maximum prévu dans cet accord. Ceci illustre la volonté des pouvoirs publics de prolonger la situation de protection afin de préparer progressivement les éleveurs et les transformateurs du lait à une situation de marché ouvert.

Tableau 2. Taux de protection nominale et effective du lait dans trois pays du Sud de la Méditerranée

Année	Taux de protection nominale			Taux de protection effective		
	Maroc	Tunisie	Turquie	Maroc	Tunisie	Turquie
1995		56	7		129	15
1996	17	62	26	15	147	59
1997	20	21	41	21	41	83
1998	14	20	38	16	38	66
1999	14	15	13	16	29	23
2000	-	4	17	-	8	31

### 3.2. Comparaison entre les performances la filière laitière marocaine avec ceux de l'UE

Les systèmes de production bovine au Maroc se distinguent par des performances laitières limitées en raison de l'importance des élevages à finalité mixte « lait et viande », malgré le recours à l'importation massive d'animaux de type laitier, notamment la race Holstein. Les exploitations qui ont franchi véritablement le pas vers la spécialisation laitière sont rares. La plupart des élevages connaissent des difficultés d'ordre technique (trop forte charge animale, absence d'un usage rationnel des ressources alimentaires, manques à gagner sur la reproduction des vaches, mortalité des veaux, ...) et économique (déficit et arrêt de production). Étant donné la rareté du contrôle laitier officiel, les carrières des vaches constituent une énigme, en particulier celles des génisses laitières importées. Les taux de « réforme » de ces animaux peuvent atteindre 40 %, ce qui représente une lourde perte pour le pays, car ils disparaissent moins d'une année après leur arrivée au Maroc (Sraïri et Baqasse, 2000). L'élevage est souvent pratiqué pour des raisons autres qu'économiques : thésaurisation de richesses suite à une bonne récolte ou après une entrée d'argent importante, occupation d'une main-d'œuvre familiale qui, à défaut, risquerait de sombrer dans l'oisiveté, valorisation d'un foncier très limité, ...

En comparaison, les performances des élevages bovins laitiers des pays de l'Union Européenne sont de loin supérieures à celles relevées au Maroc. L'Union Européenne est aujourd'hui le premier producteur mondial de lait avec 26 % du volume, malgré la politique des quotas laitiers censée juguler la production. Les succès remportés par cette activité proviennent d'un niveau élevé de spécialisation. Celle-ci apparaît notamment à travers la constitution de zones d'élevage différenciées : lait et génétique bovine laitière dans les grandes plaines, le plus souvent proches des ports pour l'approvisionnement en concentrés, viande dans les zones de pâturage plus rudes sans débouchés directs sur de grands bassins de consommation de proximité.

La spécialisation est très poussée à l'intérieur même des élevages laitiers : absence de mâles dans les exploitations laitières européennes, moyennes de production annuelles par vache de 8 000 kg de lait, 60 % des étables concernés par le contrôle laitier, paiement du lait à la qualité, ....

En outre, ces élevages bénéficient de conditions de production très favorables liées à la présence d'une alimentation fourragère de qualité et peu onéreuse. Ainsi, en Europe, de nombreuses études montrent que la part des dépenses alimentaires représente entre 50 et 55 % du coût de revient total du lait (Wolter, 1995). Cela reflète le faible coût de l'herbe, disponible dans la majorité des systèmes d'élevage, tout le long de l'année, soit en vert ou sous forme de stocks : ensilage et foin. Au Maroc, l'alimentation dépasse le plus souvent 75 % des charges totales en raison du coût important des fourrages, le plus souvent irrigués, et aussi à cause des niveaux élevés d'incorporation des concentrés dans les rations des vaches pour faire face aux faibles disponibilités des aliments grossiers et à leurs carences en nutriments : azote et/ou énergie (Sraïri et El Khattabi, 2001).

Par ailleurs, on enregistre au Maroc une livraison annuelle de l'ordre de 2 500 kg de lait par exploitation bovine contre 166 000 kg dans les pays de l'Union Européenne (Chatellier *et al.*, 2003) : près de 80 fois le volume livré au Maroc. Dans les pays de l'UE, la productivité moyenne annuelle par vache est passée de 3 500 kg de lait en 1970 à plus de 5 800 kg en 2005, soit un taux d'accroissement de plus de 65 % en 35 ans. L'autre fait marquant est le taux de livraison du lait qui dépasse 93 % contre 60 % au Maroc. Au Maroc, il faut près d'un travailleur à temps plein pour s'occuper de 6 vaches (Kessab, 1997). En Europe, grâce à la mécanisation, ce travailleur peut garder 25 vaches.

En outre, l'élevage bovin laitier en Europe bénéficie de subventions multiformes (tarifs douaniers et subventions à l'exportation). Ainsi, une étable laitière moyenne européenne, définie selon les statistiques disponibles à Bruxelles qui produirait 166 tonnes de lait par an avec 29 vaches, bénéficierait de subventions totales de l'ordre de 10 700 Euros, soit environ 4 050 dirhams par vache et par an (11 dirhams par jour).

L'industrie laitière dans les pays de l'Union Européenne travaille étroitement avec les syndicats et associations d'éleveurs alors qu'au Maroc, elle est obligée de s'adresser à des structures intermédiaires constituées par les coopératives de collecte. En Europe, il existe une interprofession laitière réellement active dans la gestion des affaires des filières : discussion des prix, détermination des enjeux de qualité, etc. L'autre caractéristique majeure de l'industrie laitière européenne est l'importance des grandes unités (plus de 100 000 tonnes traitées annuellement), et qui collectent plus de 67 % des volumes produits. En d'autres termes, les unités industrielles de petites tailles sont marginales et se spécialisent le plus souvent dans le traitement de laits typés : production biologique, lait de petits ruminants, etc. Le nombre des unités industrielles a subi une forte baisse dans l'Europe à 15, passant de près de 8 000 unités en 1970 à moins de 5 500 en 2004. Il y a donc manifestement un mouvement de concentration dans l'industrie laitière européenne. À l'opposé, au Maroc, le nombre de laiteries a connu une augmentation sans précédent au cours des 30 dernières années : de 7 à plus de 50. Par ailleurs, plus de 80 % des unités industrielles laitières au Maroc peuvent être qualifiées de petite taille

(moins de 100 000 tonnes par an), avec une implantation de collecte et parfois même de commercialisation restreinte à un seul bassin. Ceci ne va pas sans poser des questions sérieuses sur la viabilité de ces structures et sur leur capacité compétitive en cas d'ouverture des frontières.

Au niveau du prix du lait à la production, la situation en Europe est assez proche de l'évolution qu'a connue le Maroc. Le rythme d'augmentation du prix à la production a baissé : près de 4,5 % par an à partir de 1999 contre 7,5 % entre 1972 et 1994. Actuellement, le prix du kg de lait au producteur en Europe est en moyenne de 0,32 Euros. Ce prix est peu variable selon les pays, et est assez proche du prix au Maroc (3,2 Dirhams, soit 0,29 Euros), abstraction faite de la haute lactation (de février à août).

Tableau 4. Comparatif de la production laitière du Maroc et des pays de l'Union Européenne à 15

Indicateur	Maroc	Union Européenne
Nombre de vaches impliquées	1 600 000*	21 300 000**
Nombre d'exploitations laitières	290 000	736 000
Nombre de vaches/exploitation	5,5	29,0
Nombre d'ha/exploitation	< 7,5	42,5
Nombre de vaches contrôlées	6 055	13 560 000
Lait/vache présente.an <sup>1</sup>	2 000 à 4 500	> 6 000
Charges alimentaires/charges totales (%)	70 à 75	< 55 %
Nombre d'actifs par vache (UTH) <sup>2</sup>	0,24	0,06

\* femelles totales en production ; \*\* femelles dans des exploitations spécialisées en lait

<sup>1</sup> Ne sont comptabilisées ici que les moyennes d'exploitations dans des systèmes à finalité laitière

<sup>2</sup> Exprimé en unités de travail humain, soit l'équivalent de 300 jours pleins de travail par an

Les spécifications techniques de traitement de la matière première sont plus sévères dans les industries laitières européennes par rapport à celles qui sont observées au Maroc. Les grilles de paiement à la qualité sont strictement appliquées, avec des niveaux de contrôle importants, que permettent les grandes quantités livrées par exploitation. Outre les contrôles usuels et répétitifs des matières utiles (matières grasses et protéines) et de l'hygiène (flores totales et de contamination fécale et pathogène), du lait, des critères plus précis sont adoptés : résidus d'antibiotiques, niveau de lipolyse, teneur en caséines, etc. *A contrario*, au Maroc, le paiement à la qualité du lait demeure très sommaire (uniquement matières grasses et mouillage) et l'atomisation de la production (des milliers d'échantillons de faibles volumes livrés quotidiennement) ainsi que son agrégation précoce dans des centres de collecte ont empêché pour l'instant l'application de mesures de rémunération individualisées par éleveur.

En Europe, les termes de rémunération de la qualité sont acceptés par tous les acteurs (éleveurs et industriels) et proviennent des arbitrages édictés par l'interprofession. Une telle organisation de la filière, en dépit des arbitrages fréquents qu'elle nécessite, assure aux éleveurs de bovins de l'UE une

transparence totale dans leurs relations avec les industriels. Celle-ci en arrive même à leur fournir la possibilité de contester des pénalités qui leurs seraient appliquées, s'ils estiment que certaines analyses de laboratoire ne sont pas conformes au contenu du lait qu'ils livrent.

En termes de diversification de ses produits, l'industrie laitière européenne utilise autant de lait pour la fabrication de beurre (32 %) que de fromages (30 %). Le reste est utilisé pour les produits frais (21 %) et les produits destinés au stockage (crème, lait concentré, lait en poudre, etc.). Cette situation contraste avec celle qui prévaut au Maroc, où 87 % des volumes de lait collectés vont vers la pasteurisation. Comparativement à l'industrie européenne (tableau 5), les unités de transformation laitières marocaine traitent moins de volumes, ce qui ne leur permet pas d'amortir leurs investissements et surtout elles produisent une gamme de produits moins rémunératrice (lait pasteurisé principalement).

Tableau 5. Comparatif de la collecte et transformation laitières au Maroc et dans les pays de l'UE à 15

Indicateur	Maroc	Union Européenne
Nombre d'unités industrielles	48	5 500
Laiteries de grande taille <sup>1</sup> (%)	< 10	67
Lait collecté/lait produit (%)	50	93
Lait transformé en lait de boisson (%)	87	21
Paielement à la qualité	Rudimentaire Gère juste le mouillage et l'écémage Collectif Sans considération pour la contamination en microorganismes	Fort évolué. Très fréquent. Individualisé Considère tous les aspects : hygiène, taux, inhibiteurs, conservation après la traite

<sup>1</sup>Plus de 100 000 Tonnes de lait traités annuellement

### 3.3. Quelques scénarii de mise à niveau de la filière laitière au Maroc

A la lumière de ce qui précède, trois axes majeurs de réforme pour une mise à niveau harmonieuse de toute la filière laitière se profilent :

- a) concentrer les efforts sur l'amélioration de la productivité et de la qualité

Les niveaux actuels de productivité par vache montrent l'existence de très importantes marges de progrès dans les élevages bovins laitiers à condition que des efforts en matière d'appui technique soient adoptés. De même, la qualité du lait, surtout dans sa composante hygiénique, peut être améliorée (Sraïri *et al.*, 2005). Cet appui technique à des milliers d'exploitations qui possèdent des troupeaux de faible dimension et qui sont disséminés à travers le territoire national pose avec acuité la question des structures d'encadrement qui seront chargées de réaliser cette mission. Or, les chances de

succès de ce type de programmes ne sont pas réunies à l'heure actuelle. L'État s'est en effet désengagé du secteur avant même que les associations d'éleveurs existantes soient en mesure de le remplacer. La plupart de ces associations disposent de peu de moyens humains et matériels. Les modalités de cet appui technique, qui doit être de proximité (chaque exploitation, ou du moins groupe d'exploitations, est un cas à part à étudier et à promouvoir), doivent nécessairement être précisées, entre les opérateurs de la filière, et avec l'assistance des autorités de tutelle (Ministère de l'Agriculture et ses antennes régionales), et aussi l'intervention des organismes de recherche et de développement dans le domaine de l'agriculture.

b) gestion des ressources hydriques et élevage bovin laitier

En termes de ressources en eau mobilisables, le Maroc a dès le début des années quatre-vingt dix franchi le seuil des 1 000 m<sup>3</sup> par hab/an admis comme point critique indiquant l'apparition d'un stress hydraulique. La question de l'affectation des ressources hydriques et de leur utilisation en agriculture se pose avec une acuité croissante au Maroc et sera au cœur des débats futurs. L'élevage bovin en irrigué dispose d'atouts majeurs (régularité du revenu, production concomitante de viande, restitution de fertilité aux sols ...) pour continuer à jouer un rôle économique et social important, mais il est malheureusement très consommateur en eau. À l'avenir, les pouvoirs publics seront confrontés à davantage de pression pour une gestion durable des ressources hydriques, même en zones irriguées, et seront amenés à inciter les élevages laitiers à utiliser l'eau plus rationnellement : augmentation du prix de l'eau et paiement de taxes sur les effluents. Cette perspective constitue un défi majeur que le secteur de l'élevage devra relever pour pouvoir se maintenir face aux spéculations qui le concurrencent : localement les cultures d'exportation, l'arboriculture et certaines cultures vivrières et sur les marchés mondiaux, le lait de moindre coût provenant des pays européens.

Les marges d'intervention techniques sont importantes (par exemple, la conversion des systèmes d'irrigation du gravitaire au goutte-à-goutte) et peuvent permettre d'obtenir de bons résultats à condition de réaliser des investissements lourds et de promouvoir de nouvelles formes de production que risquent d'exclure un grand nombre d'élevages de dimension réduite et/ou à faible technicité.

c) améliorer la redistribution du revenu tout le long de la filière

Cette question est fondamentale pour l'avenir de la filière laitière. Au regard du renchérissement des matières premières utilisées en élevage, suite à l'arrêt de leurs subventions, et à la stagnation des prix au départ de l'exploitation, de nombreux éleveurs ont cessé leur activité ou ont converti en extensif leur mode de production. Même dans les zones les plus propices à l'élevage bovin, des tendances similaires ont été relevées, avec des vaches de race Holstein beaucoup plus allaitantes que laitières (Sraïri *et al.*, 2003). Il est donc impératif d'organiser au sein de la filière un débat serein des termes de rémunération des efforts de chacun, et aussi de paiement à la qualité des produits. Ce débat ne peut faire l'économie de l'émergence d'une interprofession qui aurait pour mission de veiller à une répartition juste et équitable des revenus au sein de la filière laitière. Il y va de sa capacité de

négociation par rapport à des importations massives de lait de pays où il est plus abondant et produit à moindre coût.

Ces axes prioritaires d'intervention nécessitent des moyens matériels et humains importants, orientés vers une formation de haut niveau des éleveurs et des autres opérateurs de la filière pour qu'ils puissent maîtriser davantage leurs domaines d'activité.

#### **4. Conclusion**

Cette étude montre que, dans l'optique d'une négociation imminente d'un ALE avec l'UE, la filière laitière au Maroc, dans la diversité de ses intervenants, est en position de faiblesse. Elle est bien moins compétitive que son homologue européenne, quel que soit le maillon considéré : une majorité d'élevages peu spécialisés et avec de faibles productivités, un système de collecte qui ne favorise pas la conservation de la qualité des produits, une industrie en position oligopolistique et qui s'est surtout investie dans des activités de transformation dont la marge est limitée, et finalement une consommation de produits qui marque le pas. Ces constats devraient pousser l'ensemble des opérateurs de la filière laitière marocaine à réfléchir sur les mesures de mise à niveau à entreprendre sur le plan technique (amélioration des performances et de la qualité), organisationnel (la genèse d'une interprofession qui gère en harmonie les intérêts conjoints de tous les opérateurs) et humain (efforts de formation des intervenants). Étant donné l'urgence de l'adoption de cette stratégie de mise à niveau, du moment que les choix politiques du pays convergent vers le libre échange, il y a lieu de s'interroger sur la nature des responsabilités de chacun des maillons de la filière dans la concrétisation des objectifs précités, surtout dans un contexte de désengagement de l'État. Une possibilité, outre les efforts endogènes de la formation des opérateurs de la filière, serait de s'inspirer des expériences des pays de l'Europe centrale et orientale, dont les filières laitières affichaient aussi un retard certain par rapport à celles de l'UE, et qui, lors de leur négociation d'adhésion à l'UE, sont parvenues à solliciter l'assistance de Bruxelles, en vue d'une transition et d'une mise à niveau sans heurts majeurs.

#### **Références bibliographiques**

Akesbi N. (2006). Accord de libre échange Maroc – États-Unis : un volet agricole lourd de conséquences. *Région et Développement*, 23, 107-128. [http://www.regionetdeveloppement.u-3mrs.fr/pdf/R23/R23\\_Akesbi.pdf](http://www.regionetdeveloppement.u-3mrs.fr/pdf/R23/R23_Akesbi.pdf)

Allaya M., Petit M. (2004). *Le soutien aux produits agricoles et aux filières agro-alimentaires. Études de cas : Maroc, Tunisie et Turquie*. CIHEAM, Montpellier. 158 p.

Bourbouze A. (2002). Les temps longs du développement : patientes transformations des systèmes d'élevage au Maghreb. In : Dufumier M. (éd.). *Un agronome dans son siècle. Actualité de René Dumont*. Éditions Karthala. Paris, p. 95 - 107.

- Boutonnet J.P. (2005). Les conditions économiques du développement des productions animales. In : Théwis A., Bourbouze A., Compère R., Duplan J-M., Hardouin J. (coords.) *Manuel de zootechnie comparée Nord-Sud*. Coédition AUF/INRA. Paris. p. 519-544.
- Chatellier V., Colson F., Fuentes M., Vard T. (2003). Les exploitations d'élevage herbivore dans l'Union Européenne. *INRA Productions Animales*. 13, 201-213.
- Haut Commissariat au Plan (2004). *Enquête nationale de consommation des ménages (ENCDM)*. Royaume du Maroc. 225 p.
- Kessab B. (1997). *Diagnostic des performances d'un cheptel bovin laitier : cas de six unités de la SODEA*. Mémoire de fin d'étude, option « Productions Animales ». IAV Hassan II, Rabat. 109 p.
- Mission Economique de l'Ambassade de France à Casablanca. (2004). *Fiche de synthèse. Le marché des produits laitiers au Maroc*. 3 p. Consulté le 10 mars 2005 sur Internet. [www.missioneco.org/maroc/documents\\_news.as?/V=7\\_PDF\\_75845](http://www.missioneco.org/maroc/documents_news.as?/V=7_PDF_75845).
- Oudin E. (2006). *Analyse et propositions d'améliorations du fonctionnement de coopératives de collecte laitière au Maroc : approche par les systèmes d'information*. Mémoire de fin d'études. Institut National Agronomique de Paris-Grignon. DAA Agronomie - Environnement. 115 p.
- Sraïri M.T. (2004). *Typologie des systèmes d'élevage bovin laitier au Maroc en vue d'une analyse de leurs performances*. Thèse de Doctorat en Sciences Agronomiques. Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux (Belgique). 200 p.
- Sraïri M.T., Faye B. (2004). Pratiques d'élevage de bovins laitiers considérées à l'aune du discours technique : quelques exemples à partir du Maroc. *Ethnozootecnie*. 74, 47 - 58.
- Sraïri M.T., El Khattabi M. (2001). Evaluation économique et technique de la production laitière intensive en zone semi-aride au Maroc. *Cahiers Agricultures*. 10, 51 - 56.
- Sraïri M.T., Baqasse M. (2000). Devenir, performances de production et de reproduction de génisses laitières frisonnes pie noires importées au Maroc. *Livestock Research for Rural Development*, 12: <http://www.cipav.org.co/lrrd/lrrd12/3/sra123.htm>
- Sraïri M.T., Ilham A. (2000). L'élevage laitier en zone irriguée et sa sensibilité à l'aléa climatique : cas du Maroc. In : Guessous F, Rihani N, Ilham A, éd. *Livestock production and climatic uncertainty in the Mediterranean*. Wageningen (Pays Bas) : Wageningen Pers. p. 321 - 326.
- Sraïri M.T., Leblond J.M., Bourbouze A. (2003). Production de lait et/ou de viande : diversité des stratégies des éleveurs de bovins dans le périmètre irrigué du Gharb au Maroc. *Revue d'Élevage et de Médecine vétérinaire des Pays tropicaux*. 56, 177 - 186.
- Sraïri M.T., Hasni Alaoui I., Hamama A., Faye B. (2005) Relations entre pratiques d'élevage et qualité globale du lait de vache en étables suburbaines au Maroc. *Revue de Médecine vétérinaire (Toulouse)*. 156 (3), 155 - 162.
- Talha L. (1994). Croissance, crise et mutations économiques au Maghreb, In : Bichara K. (éd.), *Alternatives Sud : Ajustement structurel au Maghreb*, vol. II (3), Louvain La Neuve, p. 27-80.
- Wolter R. (1994). *Alimentation de la vache laitière* France Agricole, Paris, 209 p.